Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq
Le 29 septembre
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**19 septembre 2025**	
Date d'affichage	**19 septembre 2025**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**31**
	Présents	**25**
	Votants	**30**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Inès MOYA-FEREZ, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Sébastien LAGALLE, Jean-Philippe COUSIN, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Cédric EVANO, Arnaud BELLOUARD et Stéphanie MARIE **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Elodie LEPESQUEUX, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Virginie DALY et Jean-Claude ESTIENNE **avaient respectivement donné pouvoir à :** Inès MOYA-FEREZ, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Thierry RENOUF et Jean-Paul GAUCHARD.
Absents excusés : Elodie LEPESQUEUX, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Virginie DALY, Marc DURAN et Jean-Claude ESTIENNE
Secrétaire de séance : Martine LHERMENIER et Sonia CANTELOUP.

N° 2025-083 – VENTE ET ALIÉNATION DE LA BULLE DE TENNIS DE LA VILLE

En 2011, la Ville a procédé au remplacement de la bulle de tennis, initialement installée en 1991. Pour son fonctionnement, cette structure avait besoin d'un éclairage intérieur qui était vieillissant et énergivore, un déshumidificateur et un moteur fonctionnant 24h sur 24 et 7 jours sur 7 pour la maintenir gonflée constamment.

En 2023, il a été décidé, pour des raisons d'économie d'énergie contribuant au plan de sobriété énergétique, de remplacer la structure gonflable par une halle de tennis.

La bulle de tennis a été démontée et stockée durant l'été 2024.

Par conséquent, il a été retenu l'hypothèse de vendre celle-ci en l'état sachant que le démontage a été opéré par une société spécialisée.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à vendre et à aliéner la bulle de tennis.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 26 septembre 2025 ;

CONSIDERANT que la Ville a conclu un contrat avec la société « Moniteur Des Ventes », plateforme d'enchères électroniques, pour vendre les matériels mobiliers ;

CONSIDERANT que la vente de la bulle de tennis avec les matériels associés dépassera certainement le prix de 4 600 € ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire que le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à aliéner les biens supérieurs à 4 600 € ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE :**

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la vente et à l'aliénation de la bulle de tennis.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 29 septembre 2025

Le Maire,

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 1/10/2025

Affichée le : 1/10/2025

Acte à classer

2025-083

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-10-01T10-39-42.00 (MI264206966)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20251001-2025-083-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Vente et aliénation de la bulle de tennis de la Ville

Date de décision : 01/10/2025

CERTIFIÉ - Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025-083.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé	Date **01/10/25** à **10:25**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **01/10/25** à **10:39**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **01/10/25** à **10:45**	